





Place Pierre Mendès France, 38090 Villefontaine www.villefontaine.fr
04 74 96 00 00









## 1 - LA PLACE DU CENTRE-VILLE - 1ère partie



Du 22 février jusqu'à l'été 2021.

Zone concernée par la première phase de travaux : la partie de la place située face au Patio. Les deux autres parties de la place seront réaménagées entre 2022 et 2023.

Travaux conduits par la ville de Villefontaine.

La place du centre-ville sera totalement transformée, avec des zones conviviales et intergénérationnelles, des espaces de jeux, des zones d'ombrage, une mise en lumière, le retour de l'eau... pour une place unifiée, dimensionnée à l'échelle de la commune.

Patrick Nicole-Williams, maire de Villefontaine

+ d'infos sur le projet de place du centre-ville sur www.villefontaine.fr

## 2 - LE RACCORDEMENT DE LA PLACE ET LE PARKING DU CENTRE SIMONE SIGNORET (CAPI)

Du 22 février jusqu'à l'été 2021.

Les travaux concernent la totalité du parking du centre Simone Signoret et la liaison avec la place du centre-ville.

Ces aménagements vont permettre :

- de connecter la place du centre-ville à la rue Khal am Main via le parking du centre Simone Signoret, avec une voie de circulation en zone de rencontre (limitée à 20 km/h pour les véhicules, avec priorité aux piétons) entre la place du centreville et la place Jean Jaurès;
- de réorganiser la circulation et le stationnement sur l'ensemble du parking du centre Simone Signoret ;
- de créer des places de stationnement le long de la nouvelle voie, dont une place PMR aux abords de la place Jean Jaurès ;
- de remplacer les containers à déchets aériens par des containers enterrés sur le parking du centre Simone Signoret.

## INFOS PRATIQUES

- Les accès piétons sont maintenus aux abords de la zone de chantier délimitée par des barrières sur la place du centre-ville, sur la passerelle des droits de l'Homme, le long du bâtiment du Patio et le long du parking du centre Simone Signoret.
- L'accès véhicule au parking de l'Hôtel de ville est maintenu via la passerelle des droits de l'Homme
- L'accès véhicule au parking de la place du centre-ville (parking actuel) est maintenu via la rue de la République (coupé depuis la passerelle des droits de l'Homme).
- La zone de collecte des déchets située sur la place du centre-ville, près de la passerelle, est déplacée à l'angle de la zone de chantier délimitée par des barrières, aux abords de la voie de bus.







